



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 2
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

ABSENTS EXCUSES : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

ABSENTS : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DEL2023-16

Rapporteur : Michel BELIN

Après adoption des Comptes Administratifs 2022, il est proposé d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Eau et Assainissement, de la manière suivante :

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2022 de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2022, les résultats s'établissent ainsi :

Exploitation :	
Dépenses (a)	768 423,99
Recettes (b)	938 372,03
Résultat d'exploitation (c=b-a)	169 948,04
Résultat d'exploitation reporté N-1 (d)	390 122,18
Résultat de clôture 2021 (e=c+d)	560 070,22

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	
	Excédent N-1 d'investissement (b)	20 220,28 €
	Excédent	438 821,46 €
Dépenses	Dépenses N (d)	224 986,15
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	224 986,15
Solde d'exécution (g=c-f)		213 835,31
Restes à réaliser	Recettes	61 405,00
	Dépenses	234 854,32
	Solde (h)	-173 449,32
Excédent d'investissement 2021 (i=g+h)		40 385,99 €

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats de clôture 2022	
Excédent d'exploitation	560 070,22
Excédent d'investissement (non compris RAR)	213 835,31 €
Résultat global de clôture	773 905,53 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023	
Au compte 001 Excédent d'investissement reporté (recettes d'investissement)	213 835,31 €
Au compte 002 Excédent d'exploitation reporté Report à nouveau (recettes d'exploitation)	560 070,22 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de:

Vu l'avis des commissions des finances des 26 janvier 2023, 6 et 28 février 2023,

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **AFFECTER** le résultat de l'exercice 2022 sur le BP 2023 comme suit :

Affectation du résultat 2022 sur le BP 2023	
Au compte 001 Excédent d'investissement reporté (recettes d'investissement)	213 835,31 €
Au compte 002 Excédent d'exploitation reporté Report à nouveau (recettes d'exploitation)	560 070,22 €

En Mairie, le 23 mars 2023
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023016-DE

